

saint- julien info

#04 • hiver 2024

Dossier

QUELS ENJEUX POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

P.20 Pollution de l'eau
Des gestes simples pour
l'éviter

P.21 Festival TEC
En route pour la
3^e Édition !

P.25 Tous en scène avec
l'École Municipale
de Musique et de Danse !



Votre magazine municipal • www.st-julien-en-genevois.fr

À LA UNE !

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

80 %

DE L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC À ST-JULIEN
EST EN LED

- 52 %

DE MÉGAWATTHEURES (MWH)
CONSOMMÉS EN 2021
PAR RAPPORT À 2015

Par moments, on peut observer des ampoules qui clignotent, perdent en luminosité ou cessent de fonctionner. Si vous repérez une panne ou un dysfonctionnement sur un éclairage public, n'hésitez pas à le signaler auprès des Services Techniques de la Mairie au 04 50 35 05 02.

CC

Tous mes
meilleurs vœux
pour 2024 !
Rendez-vous
le 17 janvier !

DD



**Véronique
Lecauchois**
Maire

En 2024, les dossiers prioritaires pour la Commune

Parmi les nombreux investissements en cours, certains projets sont **prioritaires** pour structurer l'urbanisme et les mobilités de demain et pour répondre aux besoins scolaires et sportifs de notre commune.

En 2024, les efforts avec les ressources humaines dont nous disposons seront tournés vers la poursuite ou le lancement des chantiers suivants dont certains sont réalisés en partenariat avec la Communauté de Communes du Genevois :

- Le tramway
- Le quartier gare
- L'accès Est et Ouest du Pôle d'Échange Multimodal
- Les écoles de Cervonnex et du Puy-St-Martin
- Le Centre Technique Municipal et la Ressourcerie-Recyclerie

- Le lancement du concours du futur équipement sportif du Plateau du Léman
- La ViaRhôna
- La finalisation des travaux des rues du Général Pacthod et d'Hector Berlioz.

Les projets en cours comme la renaturation des bords de l'Aire ou le Schéma Directeur Cyclable se poursuivront également.

Au-delà de ces aménagements, ma priorité est de répondre aux demandes des Comités de Quartiers et de Hameaux. Mon souhait est de conforter ce travail de proximité avec les personnes qui s'engagent pour le bien-vivre de leur quartier ou de leur hameau !

Les efforts d'aujourd'hui en valent la peine ! Avec votre patience et notre volonté d'avancer, **St-Julien évoluera toujours au profit de l'intérêt général.** 🐟

Directrice de la publication : Véronique Lecauchois - Maire • **Rédactrice en chef :** Sabine Loyau - Maire-Adjointe chargée de la Culture, de la Communication, du Patrimoine et de la Vie Associative • En collaboration avec les Services municipaux et la Communauté de Communes du Genevois • **Secrétariat de rédaction :** Mélanie Ceberio • **Crédits photos :** BNB Photographie - Amicale des Pompiers de St-Julien - Services municipaux (sauf mentions spéciales) - iStock® • **Rédaction :** Pagina Communication • **Conception graphique, mise en page :** Pagina Communication • **Régie publicitaire :** Médiagraphe • **Impression :** Estimprim • Tirage : 9500 exemplaires. Imprimé sur papier 100 % recyclé. Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, " Dans les communes de 1 000 habitants et plus [...], un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal [...]."



16 août

Cérémonie Commémorative
de la Libération de la Ville



16 septembre

Journées Européennes du Patrimoine



16 septembre

“Descensions”
Danse - Soirée d’ouverture
Saison Culturelle 2023-2024



2 septembre
Fête des Associations



9 septembre
"Café ouvert" Crache - Norcier -
Thairy - Thérrens



27 septembre
Officialisation de la Municipalisation
du Cinéma Rouge&Noir



Du 1^{er} au 31 octobre
Octobre Rose

7 octobre

Festival "L'Air d'Ailleurs"
by Mosaïque



11 octobre

"Hip-Hop or Not"
Danse - Théâtre
Saison Culturelle

15 octobre

Fire Color par l'Amicale des
Sapeurs Pompiers de St-Julien



13 octobre

1^{er} Anniversaire du Tiers lieu
Jeunesse "L'Étage"



7 novembre
Soirée Pyjama à la
Bibliothèque Municipale



23 novembre
Réunion Publique "Parlons déchets
et éclairage public en ville"



8 décembre
C'Fête à St-Julien
Lancement des illuminations



11 novembre
Commémoration de l'Armistice
de la Première Guerre mondiale
et Hommage rendu à tous
les Morts pour la France

Commerces



Ils s'installent

Thaï Issan

Traiteur Thaïlandais

📍 2 Place du Maquis des Glières

☎ 06 01 18 32 52

Le Ganymède

Bar à vins et collations

📍 2 Avenue des Contamines

☎ 04 57 43 24 14

Indian Masala

Restaurant Indien

📍 8 Avenue de Ternier

☎ 04 50 80 89 54

Cadre de vie

Tailler ses haies

Les arbres, les haies, les branches et les racines doivent respecter les limites de propriété. Celles qui empiètent sur les voies communales doivent être coupées, à une hauteur limitée à deux mètres, afin de ne pas gêner la voie publique.

Tous les propriétaires concernés doivent intervenir dans les meilleurs délais. En cas d'inaction, le Maire peut tout d'abord adresser une injonction par courrier, puis engager à leur charge les travaux nécessaires.

Pour respecter la période de reproduction et de nidification des oiseaux, il est recommandé de tailler à la fin de l'hiver et de l'été.

→ Entre voisins

Si vous constatez que des branches ou une haie dépassent sur votre propriété, vous êtes en droit de demander à votre voisin de les couper. Si celui-ci refuse, privilégiez d'abord une démarche à l'amiable, puis adressez-lui une lettre recommandée avec avis de réception. En aucun cas, vous n'avez le droit de tailler vous-même ce qui dépasse sur votre propriété. 🐦



Rendez-vous



Cérémonie des Vœux

Mme le Maire, le Conseil Municipal et les agents de la Commune vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour cette année 2024.

À cette occasion, l'ensemble de la population est invité à la **Cérémonie des Vœux du Maire et des élus le mercredi 17 janvier, à 18 heures**, sur le Parvis de l'Hôtel de Ville. Les festivités seront suivies du Concert de l'École Municipale de Musique et de Danse et de l'Harmonie à l'Église de St-Julien, à 19h30. 🐦

Social



Recensement du 18 janvier au 26 février 2024

Comme chaque année, la Commune organise le recensement de sa population pour connaître le nombre d'habitants et prévoir les installations nécessaires. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, 15 % des foyers seulement recevront la visite des agents recenseurs **après un tirage au sort aléatoire de l'INSEE**.

Quatre agents de la Commune se présenteront munis d'une carte officielle. Les habitants disposeront ensuite de 48 heures pour effectuer leur saisie en ligne. Ceux n'ayant pas accès à Internet pourront demander les documents papiers auprès de l'agent. Les réponses seront confidentielles et transférées à l'INSEE pour établir des statistiques. 🐟

Environnement



Recyclage du sapin, paillage de demain

*Que faire de son sapin après les Fêtes ? Faites un geste utile pour la nature et venez déposer votre arbre **du 2 au 27 janvier 2024, dans l'un des sept points de collecte**. Il sera ensuite broyé et ses copeaux serviront de paillis pour enrichir les massifs de la Commune.*

Les points de collecte :

- Parkings du Groupe Scolaire Puy-St-Martin, du Cimetière de Thairy, de Chabloux, et de Cervonnex
- Lathoy, près des containers de l'ancienne école
- L'Arande
- Quartier de Ternier (Rue de l'Industrie)
- Place du Marché
- Chemin de Certoux
- Rue du Général Dessaix. 🐟

QUELS ENJEUX POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Horloges astronomiques, lampadaires, mâts, réseaux, programmation... Comment fonctionne l'éclairage public de la Commune ? Explications.

La technologie au service de l'éclairage public

→ **Que fait la Commune pour garantir un éclairage adapté à la saisonnalité et aux besoins des habitantes et habitants ?**

65 : c'est le nombre d'horloges astronomiques installées dans des coffrets de gestion répartis pour assurer l'éclairage public du centre-ville de Saint-Julien-en-Genevois, mais également de ses hameaux*. Commandées localement, ces horloges permettent de déclencher l'extinction des lampadaires grâce à un boîtier émetteur. Elles disposent aussi d'une antenne réceptrice se calant en permanence sur le temps universel afin de toutes fonctionner de manière simultanée. Une fonctionnalité qui explique, selon les saisons, que l'éclairage public ne s'allume ni ne s'éteint exactement à la même heure d'un jour à l'autre.

→ **Coupure nocturne**

Le plan de sobriété énergétique mis en place en décembre 2022 par la Commune prévoit une extinction de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures, hormis pour les lampadaires situés à proximité de l'Hôpital qui restent allumés toute la nuit ainsi que l'Avenue de Genève du temps des travaux du Tram. La Commune peut également décaler l'allumage et la coupure des lampadaires de plus ou moins 30 minutes au besoin. De même, certains secteurs ou zones privés disposent d'horloges astronomiques totalement indépendantes de celles de la Commune qu'ils programment selon leurs besoins. La facturation associée leur est aussi dévolue. 🌙

* Cervonnex, Crache, Lathoy, Ternier, Thairy et Thérans

“ **Notre objectif est de faire évoluer l'éclairage public en faveur de la Transition Environnementale.** ”

Pierre Duret

Maire-Adjoint à la Mobilité durable et à la Sobriété énergétique



Thierry Boulanger

Portrait de technicien

“ **Électricien au Service Bâtiments du Centre Technique Municipal, je suis chargé de gérer l'éclairage public et d'intervenir sur une horloge, un disjoncteur... le plus rapidement possible lorsqu'un problème est signalé. Pour ce qui concerne les changements d'ampoules ou autres pannes plus importantes, la Commune travaille en partenariat avec une société privée. Trois à quatre fois par an, nous organisons également une tournée nocturne pour contrôler l'éclairage public dans les rues communales afin de détecter toute problématique de dysfonctionnement, de dégradation...** ”

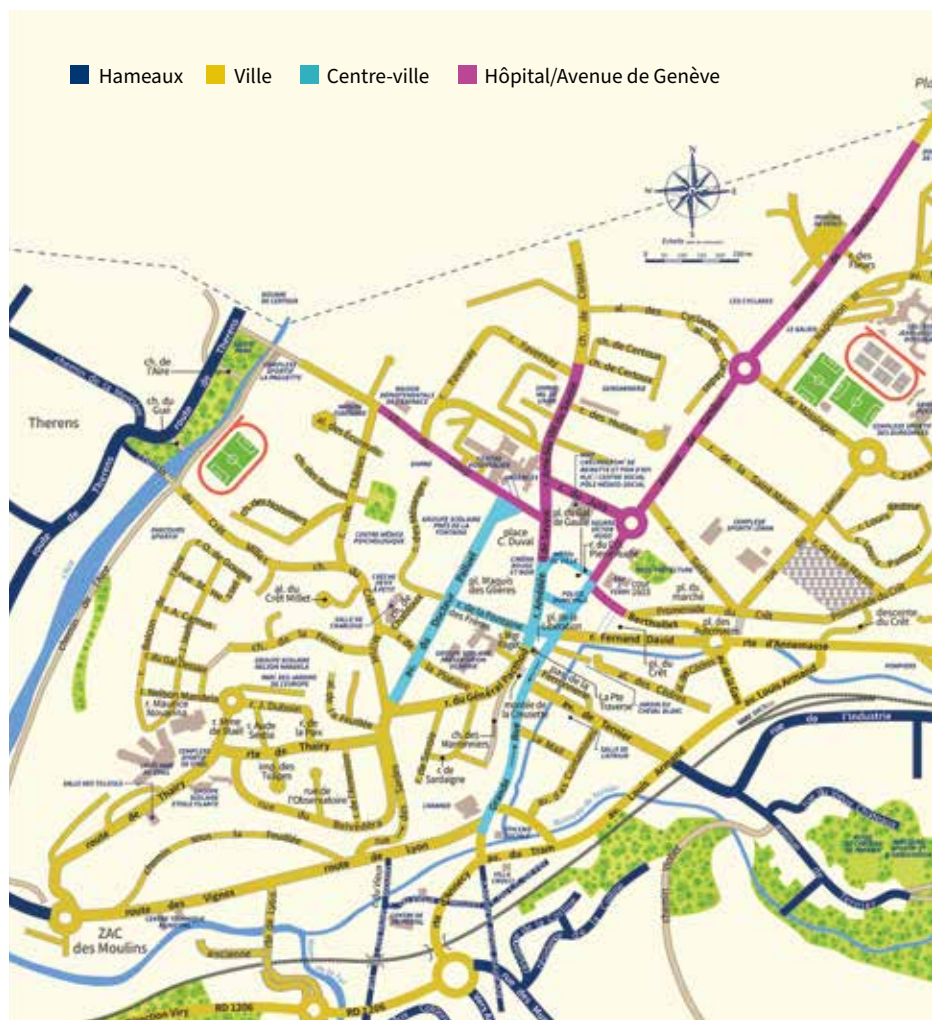


www.st-julien-en-genevois.fr/reunionpublique-eclairage-dechets

Biodiversité, sobriété, des enjeux associés

→ Réduire la pollution lumineuse

Si l'éclairage public est nécessaire en ville, il n'est pas sans incidences sur la biodiversité. Voilà pourquoi, pour assurer sa préservation, la Commune a mis en place de nouveaux horaires de fonctionnement puisque toutes les espèces animales nocturnes sont affectées dans leur reproduction, leur orientation, leur recherche de nourriture et leur synthèse hormonale. Aussi, pour éviter la disparition progressive d'une partie de la faune et **répondre aux exigences gouvernementales**, la Commune a décidé de modifier les horaires de son éclairage public en allumant désormais ses lampadaires une demi-heure après le signal variable de l'horloge astronomique le soir. Un choix qui, au-delà de l'incidence positive sur la biodiversité, permet également de réduire les conséquences d'un trop-plein de lumière sur la santé humaine (stress, insomnie, diabète, dérèglement du cycle naturel jour/nuit...) tout en profitant du spectacle nocturne des étoiles.



UNE GESTION RAISONNÉE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

→ Le bénéfice financier s'est résolument fait sentir depuis 2015 grâce à une baisse constante de la consommation d'électricité pour l'éclairage public, passant de **825 à 394 MWh par an**, et de 125 500 € dépensés à 79 800 €. Une baisse qui tend désormais à se stabiliser puisque 80 % de l'éclairage public saint-juliennois est passé en LED.



DES PISTES D'AMÉLIORATION

→ Dans son ambition de maintenir au plus bas les consommations d'électricité pour son éclairage public, la Commune poursuit le remplacement de ses anciens lampadaires par des LED moins énergivores permettant également une modulation de puissance et offrant une orientation vers le bas du faisceau d'éclairage. 🌱



PLAGES HORAIRES D'ALLUMAGE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Horaires été

- Centre-ville : 22h* à 00h00
- Ville : 22h* à 23h
- Hameaux : 22h30* à 23h
- Hôpital/Avenue de Genève : 22h* à 05h30*

Horaires hiver

- Centre-ville : 16h30* à 00h00 / 06h à 08h*
- Ville : 16h30* à 23h / 06h à 08h*
- Hameaux : 17h* à 23h / 06h à 08h*
- Hôpital/Avenue de Genève : 16h30* à 08h*

*Ces horaires peuvent varier selon les horloges astronomiques calées sur les heures de lever et de coucher du soleil.

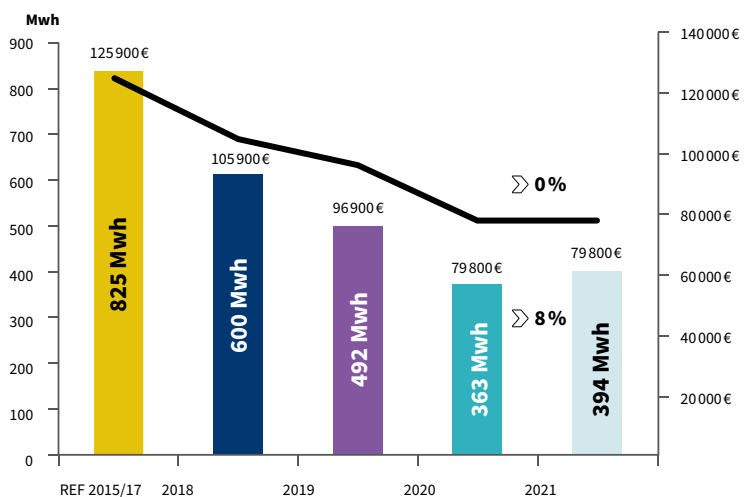
-52 %

de Mwh consommés
en 2021 par rapport
à 2015.
Soit 300 000€ de
gain cumulé

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ET DÉPENSES D'ÉCLAIRAGE PUBLIC À ST-JULIEN

Des mesures qui permettent de consommer deux fois moins à Saint-Julien qu'à l'échelle nationale.

Consommation par habitant 2021	Communes suivies > 2000 hab.	Moyenne nationale
27 kWh/hab à St-Julien	66 kWh/hab	56 kWh/hab



Les commerçants concernés

La Commune a déjà informé à plusieurs reprises les commerçants saint-juliennois sur la réglementation à laquelle ils sont soumis pour leur éclairage. Bien que la plupart des commerces joue le jeu, certaines vitrines restent néanmoins allumées. Rappelons que, depuis le 1^{er} janvier 2023, les commerces n'appliquant pas le décret d'extinction du 5 octobre 2022 risquent une amende administrative.





Transports en commun

Une offre renforcée

“
Le renforcement de l'offre de transport en commun est une réalisation concrète du projet de territoire de la Communauté de Communes du Genevois voté en décembre 2021.

”



Julien Bouchet

Maire-Adjoint aux Relations institutionnelles et transfrontalières, à l'Aménagement et aux Transports

Où acheter les titres de transport ?

- À bord des bus ou des cars
- Auprès de la SNCF pour les trains
- Dans certains commerces saint-juliennois :
 - Bar tabac Les Marronniers (7 avenue Louis Armand)
 - La Maison de la Couture (97 rue Madame de Staël)
 - Maison de la Presse (9 rue Amédée VIII de Savoie)

En 2024, les tarifs des bus et cars restent inchangés.

DES LIGNES DE BUS OU DE CARS EN PASSANT PAR LES TRAINS, SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS DISPOSE DE MOYENS POUR SE DÉPLACER DANS LA VILLE ET LES COMMUNES ENVIRONNANTES.

→ Des fréquences supplémentaires

Depuis le 11 décembre 2023, la fréquence des lignes de bus M et N a augmenté de 50% en semaine avec un passage toutes les 20 minutes aux heures de pointe et toutes les 40 minutes en heures creuses. Les premiers départs se font toujours à 5 heures en semaine et 7 heures le samedi. Dorénavant, ces lignes fonctionnent jusqu'à 21 heures, du lundi au samedi.

→ Aller plus loin

Depuis le 11 décembre également, la ligne de bus N prolonge son parcours jusqu'à Vulbens, soit quatre arrêts supplémentaires pour mieux desservir le nouveau Collège, le centre-ville de Vulbens et sa MJC (Centre Ecla).

→ Un nouveau nom !

La ligne de bus D devient la **ligne 80**, mais conserve son itinéraire vers Genève en attendant d'être remplacée par le tramway.

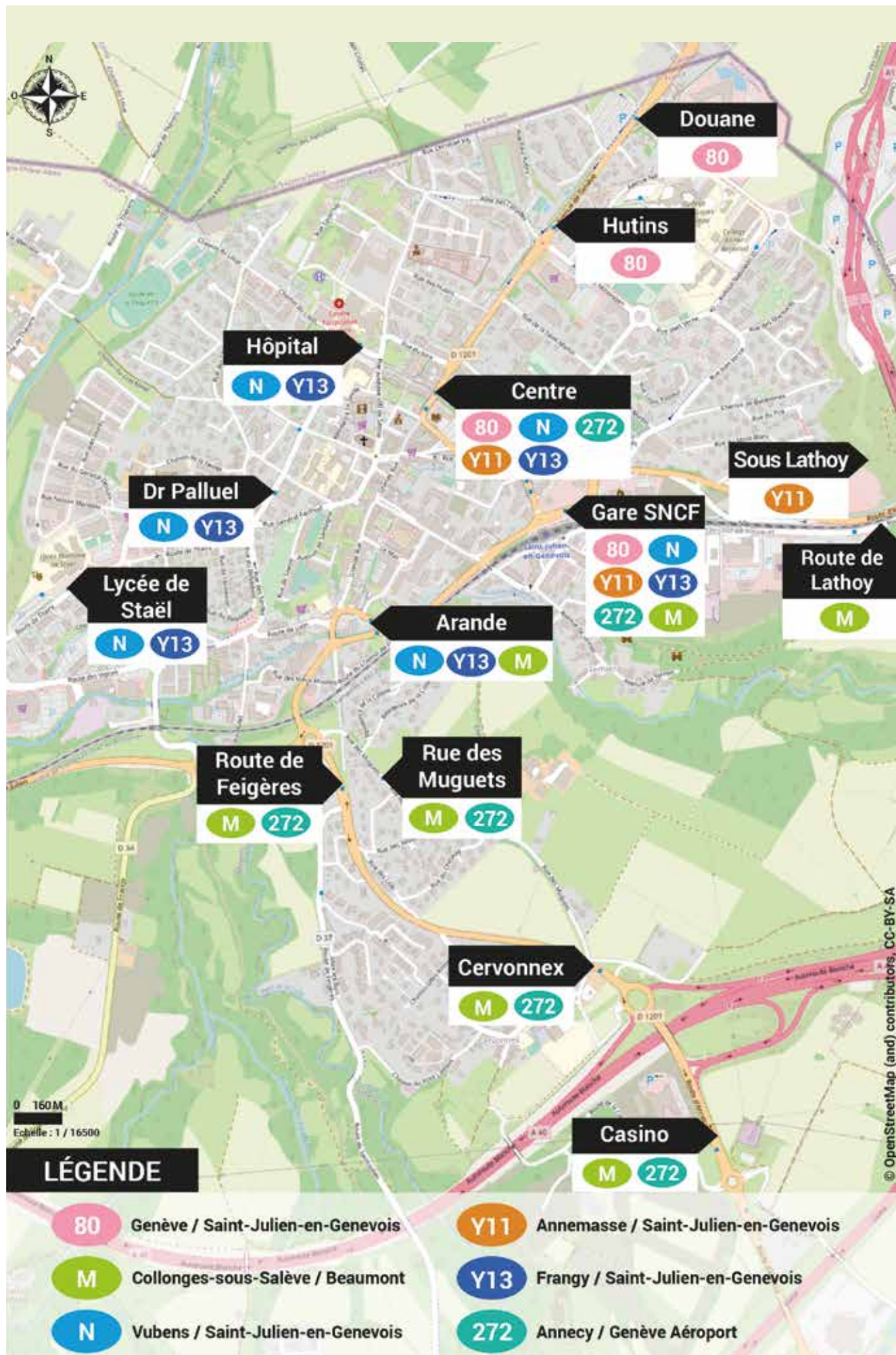
→ Hors de la Communauté de Communes du Genevois

Des lignes de cars complètent l'offre de transport du territoire :

- Ligne 272 en direction d'Annecy via Cruseilles pour certains cars
- Ligne Y11 pour Annemasse
- Ligne Y13 pour Frangy

→ Plus de trains

12 Trains Express Régionaux (TER) au lieu de 11 circulent désormais chaque jour en direction d'Annemasse ou de Bellegarde. 🐾





La restructuration des réseaux

Une mission indispensable

Qui exploite quoi ?



- Réseau électrique : Enedis
- Réseau télécom : Orange
- Réseau fibre : Syane
- Réseau gaz : GRDF
- Réseau eau potable et eaux usées : CCG et Régie
- Réseau eaux pluviales : Commune de St-Julien



LA COMMUNE, EN COOPÉRATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS (CCG), ENTREPREND DEPUIS PRÈS DE TROIS ANS UN GRAND PROJET DE RESTRUCTURATION ET DE MODERNISATION DES RÉSEAUX HUMIDES DU CENTRE-VILLE.

→ Constitués notamment de canalisations, les réseaux humides sont des infrastructures créées pour collecter, stocker, traiter et transporter les eaux de pluie et les eaux usées mais aussi pour alimenter les réservoirs et distribuer l'eau potable aux abonnés. La durée de vie estimée des constituants des réseaux varie de 50 à 100 ans. Sur la Commune de Saint-Julien-en-Genevois, la CCG est la gestionnaire des réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Elle délègue à Véolia, une entreprise de gestion du cycle de l'eau, l'exploitation de l'eau potable. Elle a notamment mis en place un programme de réhabilitation pour un montant de 2,3 millions d'euros, à exécuter dans les trois ans. La Commune se charge elle des réseaux d'eaux pluviales.

GARANTIR UN SERVICE PUBLIC PERFORMANT

→ Afin de renouveler tous les réseaux vieillissants, la CCG poursuit un programme pluriannuel de travaux jusqu'en 2027, en binôme avec la Commune.

Depuis juin dernier, les travaux de réhabilitation du triptyque eau potable, eaux pluviales et eaux usées ont été lancés rue du Général Pacthod. Un chantier similaire a également été entrepris rue Hector Berlioz.

De même, afin de pouvoir construire la ligne du futur tramway reliant St-Julien à Genève, l'ensemble des réseaux humides sous son tracé est restructuré. ➡



Comités de Quartiers et de Hameaux

Et si vous participiez ?

LES COMITÉS DE QUARTIERS ET DE HAMEAUX (CQH) SONT DES INSTANCES PARTICIPATIVES QUI OFFRENT UNE RÉELLE OPPORTUNITÉ DE PRENDRE PART À L'AMÉLIORATION DE SON CADRE DE VIE.

→ Relancés en 2021, les Comités de Quartiers et de Hameaux contribuent à améliorer la qualité de vie en renforçant le dialogue entre les citoyens, les élus et les techniciens. Leur Charte a été modifiée cet été afin de leur donner davantage de liberté pour s'auto-organiser et intégrer plus facilement toutes les personnes désireuses d'y participer.

nous n'oublions pas la convivialité avec l'organisation de différents événements destinés aux enfants et aux adultes (Animabus, concerts, apéritifs...), en collaboration avec les associations locales et la Maison des Habitants. N'hésitez pas à vous joindre à nous ! 🐦

RENCONTRE AVEC LE CQH LATHOY-TERNIER

→ *"J'ai choisi de proposer ma candidature au CQH car il est à mon sens crucial d'établir un lien solide entre les habitants et l'administration municipale. Une connexion nécessaire pour faire part à la Mairie des besoins spécifiques de nos hameaux", explique Guillaume Durot, référent du Comité de Lathoy-Ternier. "Parallèlement, j'ai ressenti le besoin de m'engager pour faciliter les occasions de rencontre entre voisins qui sont souvent limitées. Participer au CQH reste une opportunité précieuse pour s'impliquer activement dans la vie de la communauté et devenir un acteur du changement afin d'améliorer la qualité de vie de notre hameau. Aujourd'hui, nous souhaitons agir pour sécuriser notamment la route de Lathoy en trouvant le bon équilibre entre sécurité des usagers et éventuels désagréments causés par les mesures prises, mais aussi faire en sorte que chaque logement bénéficie de la fibre. Et bien entendu,*

POUR REJOINDRE CE CQH, ENVOYEZ UN MAIL À comiteternier-lathoy@saint-julien-en-genevois.fr
DÉPOSEZ VOS IDÉES OU BESOINS DANS LA BOÎTE AUX LETTRES À PROXIMITÉ DU LAVOIR, PRÈS DE L'ARMOIRE "FIBRE OPTIQUE"

Liste des contacts CQH

- comitecervonnex-lesmuguets@saint-julien-en-genevois.fr
- comitecentreville-arande@saint-julien-en-genevois.fr
- comitechabloux-lafeuillee@saint-julien-en-genevois.fr
- comiteCN2T@saint-julien-en-genevois.fr
- comitepaguette-cyclades@saint-julien-en-genevois.fr
- comiteternier-lathoy@saint-julien-en-genevois.fr

Nous recherchons des volontaires pour le CQH du Puy-St-Martin. N'hésitez pas à nous contacter au : cqh@st-julien-en-genevois.fr

zoom



À vous de composter !



EN APPLICATION DE LA LOI DU 10 FÉVRIER 2020, CHAQUE FOYER FRANÇAIS A DÉSORMAIS L'OBLIGATION DE TRIER SES DÉCHETS MÉNAGERS À LA SOURCE EN VUE DE LES REVALORISER. POUR VOUS AIDER, LA COMMUNE COMME LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS (CCG) DÉPLOIENT DIFFÉRENTS MOYENS.

→ Être collectés par les camions de la CCG dont c'est la compétence puis acheminés jusqu'à Étrembières avant d'être chargés sur un train en direction du Sivalor à Valserhône, tel était le parcours des biodéchets jusqu'à la fin de l'année 2023. Un parcours mobilisant des dizaines de camions polluants, pour, finalement, aller brûler des déchets composés en moyenne de 80 % d'eau !

Depuis le 1^{er} janvier, la donne a changé puisque désormais, chaque foyer, quels que soit sa composition ou le volume de biodéchets produit, a l'obligation de disposer d'un bac à compost, qu'il soit personnel pour les propriétaires de maisons individuelles ou collectif pour les habitants des immeubles. 🌿

DES ACCOMPAGNEMENTS CIBLÉS

→ Pour aider les ménages à appliquer la nouvelle directive gouvernementale, la CCG agit sur différents leviers. Ainsi, elle met à la disposition des propriétaires de maison des composteurs individuels et un guide de compostage. Les immeubles collectifs quant à eux peuvent se doter de plusieurs bacs partagés installés si possible sur un espace vert de la copropriété. L'un des habitants, se portant volontaire pour être le référent compost de l'immeuble, gère les étapes de transformation et de transfert du compost qui peut être réutilisé sur les parties communes de la copropriété.

“De son côté, la CCG a créé depuis plusieurs mois un poste de technicien spécialisé dans l'accompagnement des habitants au compostage”, explique Isabelle Rossat-Mignod, Maire-Adjointe à la Transition Environnementale Citoyenne. “Son rôle est d'aider les copropriétés, de former les référents et d'être à l'écoute des syndics pour les accompagner à mettre en place le système collectif de compostage. Nous encourageons donc les Présidents de Conseils Syndicaux à nous inviter à leur Assemblée Générale de copropriété pour sensibiliser les résidents à la démarche”, propose également la Maire-Adjointe.

De même, les élus sont en lien avec les nouveaux promoteurs immobiliers pour qu'ils prévoient **dès la conception** de leurs projets de construction un espace dédié au compostage.

Enfin, pour permettre aux habitants des zones relativement artificialisées de bénéficier d'un système de compostage adapté, la Commune va prochainement procéder à la rénovation de deux sites de compostage partagé (Parc David et Square Victor Hugo) tandis qu'un troisième site sera installé avant fin 2024 à proximité de L'Atrium. Chacun pourra venir déposer ses biodéchets. 🌱

“

Nous encourageons les Présidents des Conseils Syndicaux à nous inviter à leur Assemblée Générale de copropriété pour sensibiliser les résidents à la démarche de compostage.

”



**Isabelle
Rossat-Mignod**

Maire-Adjointe
à la Transition
Environnementale
Citoyenne

3 bonnes raisons de composter



17,9 %

DE DÉCHETS COMPOSTABLES
DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES*

12 288

TONNES DE DÉCHETS MÉNAGERS
COLLECTÉES EN 2022 DONT
2 199,5 TONNES DE BIODÉCHETS*

20 € TTC



PRIX D'UNE TONNE DE COMPOST
À LA COMPOSTIÈRE DE SAVOIE

* Chiffres Rapport Prix Qualité de Service (RPQS) 2022



Pollution de l'eau

Des gestes simples pour l'éviter

INDISPENSABLE À LA VIE SOUS TOUTES SES FORMES, L'EAU POURRAIT RAPIDEMENT DEVENIR UNE DENRÉE RARE SI L'ON N'Y PRÊTE PAS ATTENTION, EN ATTESTENT LES NIVEAUX D'ALERTE SÉCHERESSE ATTEINTS DANS CERTAINES RÉGIONS. IL SUFFIT POURTANT DE GESTES SIMPLES POUR ÉCONOMISER, MAIS SURTOUT NE PAS POLLUER CETTE PRÉCIEUSE RESSOURCE.

→ Vous pensiez qu'en jetant un mouchoir usagé, un mégot ou un seau d'eau de lavage dans une grille sur l'espace public ceux-ci allaient être retraités ? Erreur, car ces grilles ne sont destinées qu'à **recueillir les eaux pluviales** qui se déversent ensuite dans les cours d'eau sans passer par la case "station d'épuration". Voilà pourquoi la Commune a décidé d'agir avec la Commission Extra-Municipale Transition Environnementale Citoyenne (CEMTEC) en identifiant les grilles soumises aux pollutions qui seront prochainement dotées d'une plaque posée à proximité et indiquant *"Ne rien jeter, la rivière commence ici"*. Un message clair

pour expliquer que tout ce qui est déversé à cet endroit polluera irrémédiablement l'eau quelques kilomètres plus loin.

→ Économiser l'eau potable

Outre la démarche pédagogique, la Commune a inscrit une nouvelle règle dans la modification de son Plan Local d'Urbanisme qui précise que *"Toute opération de construction nouvelle doit comprendre un système de récupération des eaux pluviales indépendant des dispositifs de rétention des eaux. Le recueil doit être utilisé en priorité pour l'arrosage des jardins ou des parties communes"*. 🌿

“

Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau* et des milliers sont jetés chaque jour directement dans les cours d'eau, causant des pollutions majeures pour toute la biodiversité.

”

Nathalie Gauthiez

Membre de la CEMTEC

* Source : Centre d'information sur l'eau (www.cieau.com)



Festival TEC

En route pour la 3^e Édition !

**SENSIBILISER,
FORMER, ÉDUIQUER À
L'ENVIRONNEMENT DE
MANIÈRE LUDIQUE ET
CONVIVIALE, C'EST TOUT LE
PROPOS DU FESTIVAL TEC*
DONT LA TROISIÈME
ÉDITION SE TIENDRA
DU 1^{ER} AU 4 FÉVRIER.
SA THÉMATIQUE CETTE
ANNÉE ? LE SOL.**

→ Après deux éditions à succès, le Festival TEC promet cette année encore d'attirer un large public pour des temps forts autour de la thématique retenue. Tout commencera le jeudi 1^{er} février avec un atelier animé par une sophrologue autour de l'impact du changement climatique sur l'humain. Le lendemain en soirée, c'est au Cinéma Rouge&Noir que le public se retrouvera pour assister à la projection du film "Aquarela - L'odyssée de l'eau", de Victor Kossakovsky, en présence du sociologue Christophe Zimmermann. De quoi aborder également la question

de l'eau de manière aussi esthétique qu'émouvante. Enfin, le samedi 3 février, de 10 heures à 18 heures, L'Arande battra au rythme du Grand Colloque sur le sol, dont les spécialistes du SIG (Système d'Information Géographique) dévoileront quelques secrets, sans oublier le Grand Village de la TEC dans lequel une ambiance musicale, festive et gustative régnera sans partage tout au long de la journée. 🌿

* Transition Environnementale Citoyenne

RETROUVEZ LA PROGRAMMATION
COMPLÈTE SUR www.saint-julien-en-genevois.fr OU DANS LES
DÉPLIANTS DISPONIBLES À L'ARANDE



“
**De La nuit est
belle au Mois de
l'environnement
en passant par le
Festival TEC, la
Commune offre
trois opportunités
chaque année,
pour aborder les
enjeux écologiques,
sous l'angle de la
convivialité tout
en délivrant des
messages majeurs.**

”
**Isabelle
Rossat-Mignod**

Maire-Adjointe
à la Transition
Environnementale
Citoyenne

Expression de la Majorité

Poursuivre le travail au profit de tous malgré les difficultés de recrutement

L'investissement ou le fonctionnement ? Le débat avec l'opposition revient à chaque vote de budget. Pourtant, la question de l'attractivité est centrale sur notre territoire de zone vie chère.

Les ressources humaines sont un enjeu que notre collectivité locale partage avec de nombreuses entreprises privées qui peinent tout autant à recruter.

Aujourd'hui et malgré les actions menées auprès du Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques qui a su répondre présent, St-Julien souffre d'un manque de personnel hautement qualifié dans le secteur de la voirie et du bâtiment : **nous cherchons un Technicien voirie et infrastructures, ainsi qu'un Chef de Service "Bâtiments" pour faire avancer justement nos projets d'investissements ! Et c'est un problème territorial !**

La situation est paradoxale quand on sait que la Commune met 80 millions d'euros sur la table durant le mandat pour des projets nécessaires à sa métamorphose.

Peut-on construire sans bras et sans cerveaux ou déneiger sans conducteurs de véhicules ou laisser les prestataires se coordonner eux-mêmes ?

Ce manque nous oblige **pour le moment** à prioriser les dossiers d'aménagements, le temps de trouver ces hommes et ces femmes indispensables à leur réalisation.

Pour autant notre équipe poursuit ses efforts dans l'intérêt de tous. Les priorités d'aujourd'hui n'entament en rien les projets à venir, il y a juste une nécessité à arbitrer à l'instant T.



Expression de l'Opposition

Décret tertiaire et rénovation des bâtiments publics

Lors du dernier conseil municipal, nous avons interrogé la majorité sur l'absence de communication en commission ou en conseil municipal sur les objectifs de la commune relatifs au décret tertiaire. Cette dernière nous a répondu qu'une réunion d'information de la population est prévue en décembre prochain sur le sujet.

À ce jour, il n'existe donc à notre connaissance aucun audit et encore moins de plan d'action à 6 ans de l'échéance.

Le décret tertiaire consécutif à la Loi de Transition Énergétique impose une réduction de la consommation énergétique de 40% de tous les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m2 à l'horizon 2030. La plupart des écoles et des bâtiments communaux seront donc concernés.

Certes, la commune de St-Julien construit des salles de classe pendant ce mandat, mais comment ces investissements lourds peuvent-ils être réalisés sans considérer ces objectifs de réduction de consommation ?

Concernant tous les autres bâtiments, sans audit, ni planification à ce jour, il reviendra aux prochains élus de réaliser ces travaux entre 2026 et 2030 sous peine de sanctions. **L'action de la future équipe municipale sera donc financièrement contrainte par le manque d'anticipation de l'équipe actuelle.**



LE CLUB UCPA VITAM!

En tant qu'abonné, vous bénéficiez de nombreux avantages et facilités qui vous permettront de profiter pleinement des espaces sportifs, ludiques et de détente.



Païement au temps passé

Espaces Aquatique et Bien-être



Réductions

Entrées, soins et boutiques



Facilités

Réglez avec votre bracelet et évitez les files d'attente.



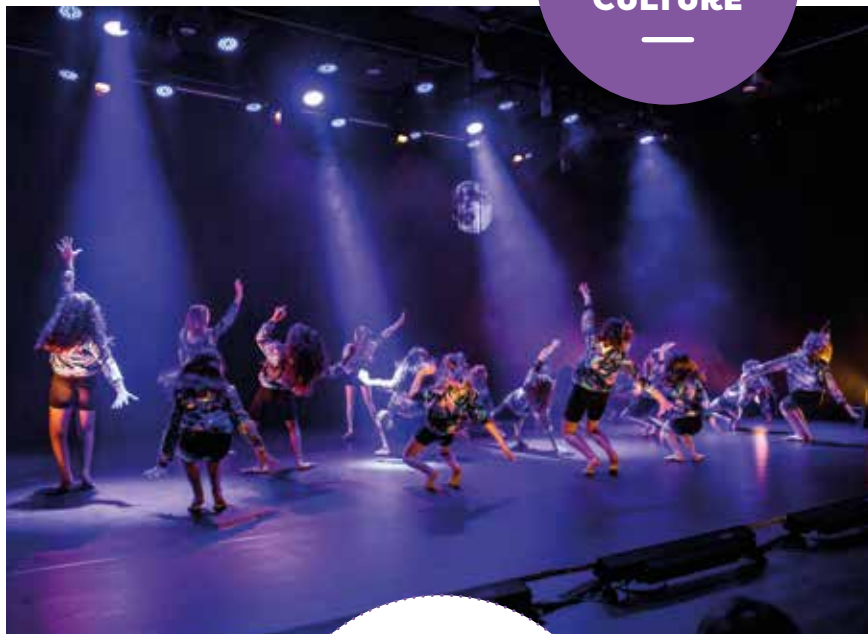
Partage

Avec votre famille et vos amis

Découvrez nos abonnements



ucpavitam.fr



Tous en scène avec l'École Municipale de Musique et de Danse !

MOTEUR DE LA VIE CULTURELLE DE LA COMMUNE, L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE (EMMD) PROPOSE UN ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE RICHE ET ÉCLECTIQUE, OUVERT À TOUS.

→ Aujourd'hui, ce sont 17 enseignants qui dispensent 120 heures de cours par semaine, allant de la formation musicale à l'apprentissage d'un instrument, en passant par l'éveil musical, la danse et le chant. On notera que l'EMMD, ce sont aussi plus de 400 élèves, avec **une augmentation de 5%** du nombre d'inscrits par rapport à la Saison précédente. L'attractivité de l'EMMD continue à se renforcer grâce à son action dynamique. Les nombreux rendez-vous de cette Saison 2023-2024 le confirment ! Au programme : des auditions de danse et de musique, un concert à l'occasion des vœux du Maire, deux spectacles de danse, un échange avec le Conservatoire d'Annecy autour de la clarinette, mais aussi des projets avec les groupes scolaires de la Commune dans le cadre des Parcours Culturels.

→ Les Parcours Culturels

L'enseignement de l'EMMD est également déployé dans les écoles maternelles et élémentaires sous forme de Parcours Culturels. Ce dispositif favorise l'accès à la culture et permet aux élèves de découvrir des disciplines artistiques nouvelles. 23 à 25 classes de Grande Section et de CP bénéficient d'éveil musical et 8 classes de Moyenne Section d'un éveil chorégraphique afin de travailler sur la coordination des mouvements. Pour les CE2, CM1 et CM2, la "Musique à l'image" leur permet de choisir un extrait de dessin animé et d'en recréer la bande-son avec de vrais instruments ou des objets détournés. 🎨

L'EMMD

L'EMMD répond aux six axes du nouveau Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA) :

- Enseignement artistique accessible, inclusif et élargi
- Enseignement artistique innovant
- Articulation avec les pratiques amateurs
- Établissement acteur de l'éducation artistique et culturelle
- Enseignement au cœur du développement local
- Offre ouverte et élargie à toutes les disciplines

Elle a pu ainsi bénéficier d'une subvention complémentaire du Département. 🍌



2/3

**DES ÉLÈVES SONT
SAINT-JULIENNOIS**

5 %

**DE HAUSSE DU
NOMBRE D'INSCRITS
CETTE ANNÉE**





L'Arande

Un lieu multifacette

AU CŒUR DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, CET IMPOSANT BÂTIMENT ACCUEILLE LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES DE LA COMMUNE.

→ Avec sa nouvelle signalétique, réalisée en septembre 2023, difficile de ne pas remarquer ce Bâtiment baptisé L'Arande, en référence à la rivière éponyme toute proche. Une fois à l'intérieur, le "Passage de L'Arande" permet de traverser le rez-de-chaussée comme une rue, d'une entrée à l'autre. Au détour d'un couloir, on trouve la salle du Rhône, modulable selon les besoins et qui peut accueillir plus de 150 spectateurs assis lors d'une représentation. L'Arande accueille également les expositions, festivals, salons sans oublier les associations.

→ Haut lieu de la vie associative

Au 1^{er} étage se trouve notamment la Direction Vie Associative, Événementiel, Culture et Sport (DVAECS), créée il y a près de deux ans et qui réunit les

services des Sports, de la Culture, de l'École Municipale de Musique et de Danse, de la Bibliothèque, du Cinéma, mais aussi toute la gestion de l'événementiel Saint-Juliennois.

La DVAECS fournit un accompagnement privilégié aux associations de la Commune dont la mise à disposition de salles, de boîtes aux lettres, et un soutien financier grâce à des subventions et des outils comme le portail associatif, pour simplifier leurs démarches.

"Il est important pour la Municipalité d'offrir au tissu associatif de St-Julien un espace convivial, fonctionnel et qui leur est ouvert toute l'année", explique Sabine Loyau, Maire-Adjointe à la Culture, la Communication, le Patrimoine et la Vie associative. 🍀



24 GRAND RUE - 04 50 35 14 14

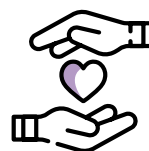
Connaissez-vous l'histoire de L'Arande ?

Érigé en 1925, le bâtiment était initialement un garage automobile. Il devient finalement le nouveau siège de l'entreprise de fromages de la famille Girod dans les années 1925, puis est racheté par la Commune dans les années 80 et transformé en Centre Culturel. 🍀



+ de 100

**ÉVÉNEMENTS
ORGANISÉS PAR AN
(107 CETTE ANNÉE)**



150

**ASSOCIATIONS
UTILISATRICES**

150



**PLACES ASSISES
SALLE DU RHÔNE**



11

**DONS DU SANG
ORGANISÉS PAR AN**



À “La Réparerie”, pas à la déchèterie !



Besoin de réparer vos objets pour leur donner une seconde vie ? D'outils ou de conseils pour vous lancer dans la réparation ? L'association La Réparerie répond à vos attentes !

→ Créée en 2023, La Réparerie a pour vocation d'apporter son aide à la réduction des déchets en s'intéressant aux objets réparables pour éviter de les jeter et d'en racheter d'autres. Elle a deux objectifs :

- Créer un atelier d'auto-réparation partagé ou de co-réparation où les personnes viennent librement réparer des objets (lampes, petits et gros électroménagers, jouets, matériels électroniques, petits mobiliers). Les membres de l'association peuvent aider à réparer ou donner des conseils.
- Encourager les institutions publiques locales dans cette voie : sensibiliser le public à grande échelle au sujet des déchets.

Pour 2024, La Réparerie recherche un local atelier 100 % dédié et récupère des outils de réparation. Elle compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents et lance un appel à des personnes expertes ou non, désireuses de donner du temps bénévolement pour partager des moments conviviaux autour de la réparation. 🌱



PERMANENCE À L'ARANDE LES MARDIS ET JEUDIS, DE 18H À 20H
24 GRANDE RUE (SALLE CONGO)
www.lareparerie.fr
ADHÉSION LIBRE

Au service des mamans

Rencontres, visites, sport, ateliers, sorties... L'association “Maman, mais pas que” propose de nombreuses activités destinées aux femmes pour favoriser le lien social en s'offrant des parenthèses rien qu'à elles dans un quotidien souvent bien (trop !) rythmé !

→ L'association a été créée en 2021 dans le but de se recentrer sur la Femme, qui s'oublie bien trop souvent lorsqu'elle devient maman. “Passer d'une vie active, avec ou sans enfants, à une vie de maman à temps plein pendant quelques mois peut dérouter. Notre objectif est d'apporter du lien social pendant cette période et au-delà. Que ce soit pour d'anciennes Saint-Juliennoises ou pour de nouvelles arrivantes, ces moments de partage permettent de rencontrer d'autres mamans, de se donner des bons plans, d'élargir son réseau et de découvrir la Commune”, explique la Présidente de l'association.

“Maman, mais pas que”, propose notamment **des cours de self défense** les mardis soir **et de zumba** les lundis matin à L'Arande. L'association est ouverte à toutes les mamans.

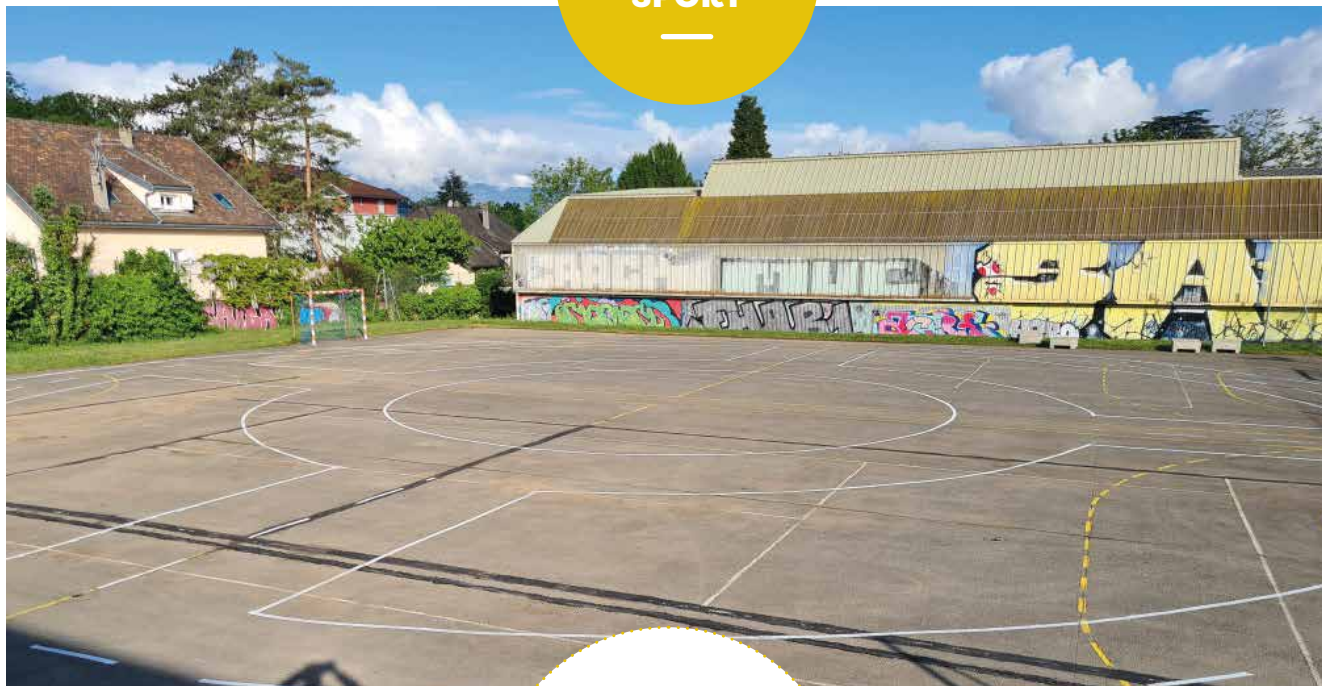
Côté animations, du théâtre à la comédie musicale en passant par l'anglais, **de nombreux stages sont proposés aux enfants sur les périodes des vacances scolaires**. Et des cafés partagés à L'Arande sont organisés dès ce mois de janvier, deux fois par mois.

L'association, actuellement gérée par Julie, Cannelle et Margot, accueille volontiers d'autres bénévoles pour dynamiser l'offre des activités. 🌱



Maman Mais Pas Que
mamanmaispasque74
mamanmaispasque74@gmail.com





Plateau Sportif du Léman

Un projet ambitieux

SITUÉ ENTRE LE STADE DES BURGONDES ET LA PLACE DU MARCHÉ, LE PLATEAU SPORTIF DU LÉMAN FAIT L'OBJET D'UNE ÉTUDE DE PROGRAMMATION POUR UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF QUI MÊLERA INNOVATION ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.

→ Augmentation du nombre d'adhérents dans les clubs utilisateurs, comme des élèves des deux Collèges Rousseau et Rimbaud, vétusté des bâtiments existants, évolution des normes énergétiques, salles non adaptées aux compétitions... Autant de constats qui ont encouragé la Commune et la Communauté de Communes du Genevois, il y a plus de deux ans, à envisager la création d'un nouveau site.

Une étude de programmation a identifié les besoins du territoire et les orientations du projet :

- Démolition de la Halle, du Gymnase et de la petite Salle du Léman
- Construction de deux salles multisports, l'une adaptée à l'accueil de compétitions et l'autre dotée de gradins pour les championnats régionaux
- Création d'un dojo classique et d'une salle de boxe

De même, pour offrir aux jeunes talents sportifs les meilleures conditions de pratique, la Commune, la CCG et ses partenaires associatifs souhaitent également associer à cet équipement un Centre de Formation et d'Apprentissage aux métiers du sport qui accueilleraient des services annexes (restauration, internat...).

→ Point d'étape

Le concours d'architecte lancé par la Commune permettra de sélectionner trois Cabinets d'ici le 1^{er} trimestre 2024, auxquels il sera demandé une première esquisse. Le Lauréat sera officiellement désigné cet été. De son côté, la Commune entreprendra les démarches auprès de la CCG, du Département et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de demander les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet d'envergure. 🐟

“

Après un audit auprès des clubs sportifs et l'étude d'autres complexes régionaux, nous avons désormais une vision ajustée de ce que nous souhaitons pour le Plateau Sportif du Léman.

”

**Julien
Chevalier**

**Maire-Adjoint au Sport,
à la Santé, à la Vie
associative et à l'usage
des Bâtiments Sportifs**



De gauche à droite : Lucie Chouvenec, Jérémy Commandé, Mélanie Ceberio

30

CAMPAGNES DE
COMMUNICATION

16

OUTILS DE
COMMUNICATION

400

POSTS PAR AN SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX

Que de missions pour le Service Communication !

PEU CONNU, LE SERVICE COMMUNICATION DE LA COMMUNE JOUE POURTANT UN RÔLE ESSENTIEL ET TRANSVERSAL. PRÉSENTATION AVEC MÉLANIE CEBERIO, SA RESPONSABLE.

→ Quelle est la carte d'identité du Service Communication ?

Il est composé de deux chargés de communication, l'un spécialisé dans la création graphique, l'autre dans le digital et de moi-même. Les deux agents forment un binôme complémentaire et gèrent ainsi de nombreuses campagnes avec une vision 360°. De mon côté, je coordonne la stratégie globale de communication et je pilote l'organisation du Service.

→ Quelles sont vos missions ?

En tant que garants de l'image de la Commune, nous gérons de nombreuses Campagnes de communication. Elles visent à donner le maximum d'informations sur les actions et projets menés par la Mairie. Celles-ci

se déclinent sur de multiples supports : Bulletin Municipal St-Julien, Info, Lettre d'actualité C'à dire!, Agenda, Plaquettes Saison Culturelle et Bibliothèque, Affiches, Flyers, etc. Sans oublier les outils digitaux que sont le Site internet, les Lettres d'Informations par mail et les Réseaux Sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn).

→ Il y a de la transversalité dans vos actions ?

Nous assurons effectivement le lien entre les différents Services de la Commune, mais aussi entre la Mairie, les habitants et la Communauté de Communes du Genevois. Charge à nous de réceptionner les infos, de les traiter selon leur urgence et importance, de définir la cible et sur quels supports communiquer. Un savant dosage !

“

La Commune est au service de ses administrés. Elle poursuit un travail engagé afin de rendre davantage visibles et lisibles les supports de communication tels que les affiches ou le Bulletin Municipal.

”



Sabine Loyau

Maire-Adjointe à la Culture, la Communication, le Patrimoine et la Vie associative

zoom

Au service des associations de notre commune

Pour les soutenir dans la promotion de leurs événements, la Commune met à leur disposition différents outils de communication. Agendas papiers ou en ligne, vitrines municipales, panneaux d'affichage, la plateforme GMA...

À découvrir sur www.saint-julien-en-genevois.fr/communiquez

+ d'info

SUIVEZ-NOUS :

f Ville de St Julien en Genevois
ig villedesaintjulienengenevois
in Ville de Saint-Julien-en-Genevois
www www.st-julien-en-genevois.fr/lettre-information

APPEL À TÉMOINS

80^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE ST-JULIEN

La Commune recherche **des témoins ou des descendants de personnes** ayant pris part à la Libération de la Ville le 16 août 1944.



→ Quelles perspectives pour l'Église de Thairy ?

Début des travaux au premier trimestre 2024

Une Commission d'Appel d'Offres s'est réunie les mardis 7 novembre et 5 décembre pour valider les marchés de charpente, de couverture, de taille de pierre et de maçonnerie du chantier de réhabilitation de l'Église de Thairy.

La concertation sur le devenir de l'église se prépare

Une concertation auprès de l'ensemble de la population pour choisir la fonction finale du bâtiment une fois restauré est en cours d'organisation.

La Délégation Gouvernance Participative a souhaité confier à un groupe de travail citoyen la définition du format de cette concertation. Le collectif inclut des représentants des Associations "Le Thairoyr" et "Mémoire et Patrimoine", du Comité de Quartier et de Hameau "CN2T", deux parents d'élèves de l'école de Thairy et est ouvert aux jeunes qui souhaiteraient participer à cette action.

Un premier rendez-vous a permis de poser la méthode de travail. Un prestataire spécialisé en projets participatifs accompagnera la Commune et le groupe de travail dans l'élaboration des différentes phases de la concertation. Rendez-vous dans quelques mois pour décider de l'avenir d'un des fleurons du patrimoine local.



→ Schéma Directeur Cyclable, où en sommes-nous ?

L'étude a été finalisée et des fiches actions ont été présentées lors de la réunion publique du 12 octobre durant laquelle les citoyens ont pu évaluer et prioriser les propositions. En 2024, les premières actions d'aménagement et d'équipement seront lancées. 🚲



N° D'URGENCE 📞

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

(permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)

Pharmacies de garde : 32 37

Urgences sociales : 115

Enfance en danger : 119

Violences conjugales : 39 19

HÔTEL DE VILLE 🏛️

1, place du Général de Gaulle, CS 34103
74164 Saint-Julien-en-Genevois Cedex

Accueil (du lundi au vendredi) :

9h-12h et 13h30-17h

Services de la Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

9h-12h et 13h30-17h

Mardi : 9h-12h

04 50 35 14 14

Retrouvez les coordonnées complètes
des services sur

www.st-julien-en-genevois.fr

📱 @stjulien74

🌐 [www.linkedin.com/company](https://www.linkedin.com/company/st-julien-en-genevois)

St-Julien-en-genevois

📺 Ville de Saint-Julien-en-Genevois

SERVICES 📞

Préfecture

04 50 33 60 00 / www.haute-savoie.gouv.fr

Centre des Finances Publiques

04 50 43 81 80

Communauté de Communes

du Genevois : (petite enfance, eau/
assainissement, déchets...) 04 50 95 92 60

www.cc-genevois.fr

Véolia eau potable : 09 69 32 34 58

ERDF raccordement électrique

09 69 32 18 53

ERDF dépannage électricité

09 72 67 50 74

Centre Hospitalier Annecy Genevois

04 50 49 65 65

www.ch-annecygenevois.fr

**Office de Tourisme des Monts de
Genève :**

04 50 95 07 10 / www.montsdegeneve.com

Centrale Taxi du Genevois

0609 600 609

Protection Maternelle et Infantile
118 612

**Maison Transfrontalière de Justice et
du Droit :** 04 50 74 86 86



BAR
Restaurant
Indian Masala
 ↳ Cuisine Indienne ↳

📍 8 Avenue de Ternier 74160 Saint Julien en Genevois

✉ info@indianmasala.fr 🌐 www.indianmasala.fr

☎ 04 50 80 89 54 📞 07 88 99 20 19



 Home Delivery
  Halal Food






 7/7 OPEN
  Click & Collect

**Un 1^{er} achat immobilier,
c'est comme gagner
son 1^{er} match**





Pierre CHABANIAN
 Conseiller en Immobilier
 à Saint-Julien-en-Genevois

06 34 50 81 21
 pierre.chabanian@capifrance.fr






Intermarché
SUPER
 Saint-Julien-en-Genevois

Tél 04 50 35 04 44
 Route des Vignes
 Saint-Julien-en-Genevois

Horaires d'ouverture :
 Du lundi au samedi de 8h30 à 20h
 Le dimanche de 8h30 à 12h30

leDRIVE
 Intermarché



Station service 24H/24 - Gaz - Station lavage & gonflage - Aspirateurs - Service Drive

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEAU MAGASIN



Carrefour market 
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS  **provencia**



HORAIRES D'OUVERTURE

- LE LUNDI DE 08H30 À 19H30
- DU MARDI AU SAMEDI DE 08H00 À 19H30
- LE DIMANCHE DE 08H30 À 12H30

2 AV. DE MOSSINGEN,
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



NOS SERVICES



LA POSTE



Carrefour
location 



**LE PLUS GRAND CHOIX DE
PRODUITS LOCAUX**
DEPUIS 1963